

Tours, le 13/09/2023
Direction de la formation
Service commun de formation continue

Décision

Objet : Décision - Tarif pour des actions de formation continue sur mesure créées et dispensées par l'IAE à la demande de la société Plastivaloire à destination de ses salariés,

Vu l'article L.712-3 du code de l'éducation ;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;
Vu la délibération du conseil d'administration n°2021-78 du 27 septembre 2021 approuvant la proposition de la commission des moyens du 17 septembre 2021 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer, à titre exceptionnel et en cas d'urgence, des tarifs des formations continues en intra ou en réponse à un appel d'offre ou en partenariat avec un autre organisme de formation (Politique générale de tarification de La formation continue, paragraphe 1.4.)

Sur proposition du directeur de l'IAE, M Arnaud Rivière

DECIDE

Article 1er : Est approuvée la mise en place d'une tarification pour l'action de formation continue sur mesure, à la demande de Plastivaloire

Formation Niveau 1 - Sensibilisation aux états financiers (Programme en PJ)

Nombre de stagiaires maximum par session : 25

Nombre de sessions prévisionnelles : 4

Lieu : Plastivaloire

Durée : 7H en présentiel

Tarif d'une session : 4000€ net de TVA

Tarif valable uniquement pour l'année universitaire 2023-2024

Formation Niveau 2 - Approfondissements sur la gestion financière et l'analyse des états financiers (Programme en PJ)

Nombre de stagiaires maximum par session : 30

Nombre de sessions prévisionnelles : 1

Lieu : Plastivaloire

Durée : 21H en présentiel

Tarif d'une session : 10 000€ net de TVA

Tarif valable uniquement pour l'année universitaire 2023-2024

Article 2 : La présente décision entre en vigueur à compter de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'université de Tours.

Article 3 : Le directeur général des services est chargé, dans le cadre de ses attributions, de l'exécution de la présente décision.

Le Président

A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI

Notification à :

M l'Agent comptable

M le Directeur des affaires financières

M le directeur de l'IAE